



## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2009**

### **AVENANT N°1 AU CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHAUDIERES**

Le CONSEIL MUNICIPAL accepte l'avenant au contrat d'entretien des chaudières signé avec la société DALKIA (Metz) portant sur la prise en compte d'une nouvelle chaudière au Couaroil et au centre socio-éducatif.

### **CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE D'UN AGENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL ST PIERRE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PELTRE**

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve la reconduction sur janvier 2009 de la convention signée en 2008 portant sur la mise à disposition en faveur de la Commune d'un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe, à raison de 28H par semaine. Il décide de passer une nouvelle convention similaire, pour la période de février à décembre 2009, à raison de 17,50H par semaine.

### **RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION EN 2009**

Le CONSEIL MUNICIPAL fixe la rémunération de chaque agent recenseur selon le nombre de bulletins individuels et de feuilles de logement collectés, selon le barème suivant : 1€ net la feuille de logement, 1€ net le bulletin individuel.

### **DROIT DE PLACE 2009**

Le CONSEIL MUNICIPAL fixe à 70€ le droit de place à verser pour occupation du domaine communal en 2009.

### **REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT 2009**

A compter du 1<sup>er</sup> février 2009, le CONSEIL MUNICIPAL fixe à 1,25 €/m<sup>3</sup> d'eau consommée la redevance due par tout usager du réseau d'assainissement.

### **TARIFS DE LOCATION ET NETTOYAGE DE LA SALLE DES FETES EN 2009**

Pour 2009, le CONSEIL MUNICIPAL change la tarification de la salle des fêtes pour la fixer comme suit :

./.

./.

- location de la salle sur 3 jours = 450 € (nettoyage compris)
- location sur 2 jours = 350 € (nettoyage compris)
- location sur 1 jour = 200 € (nettoyage compris)

### **LOCATION ET NETTOYAGE DE LA SALLE DES FETES EN 2009** **TARIFS POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES**

Le CONSEIL MUNICIPAL applique pour 2009 les tarifs de location et de nettoyage de la salle des fêtes par les associations locales comme suit :

- pour une assemblée générale (ou une réunion) /an : location et nettoyage gratuits,
- puis, deux locations gratuites par an avec nettoyage à 50 €,
- et au-delà, location et nettoyage à 100 €.

### **SONO - TARIFS DE LOCATION 2009**

Le CONSEIL MUNICIPAL maintient les tarifs de location de la sono de la salle des fêtes, comme suit :

- pour les associations locales :
  - o soirée dansante : 80 €
  - o hors soirée dansante : 40 €
- pour les habitants de PELTRE : 80 €

### **CONCESSION AU CIMETIERE ET ALVEOLE DU COLUMBARIUM** **TARIFS 2009**

Le CONSEIL MUNICIPAL fixe les tarifs 2009 comme suit :

- 60 €/m<sup>2</sup> pour une concession au cimetière de 30 ans,
- 1.500 € le prix d'une alvéole (3 urnes) dans le 2<sup>ème</sup> columbarium pour 30 ans,
- 1.100 € le prix d'une alvéole (2 urnes) dans le 1<sup>er</sup> columbarium pour 30 ans.

### **SUBVENTION POUR UNE CLASSE VERTE A L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Le CONSEIL MUNICIPAL accorde à l'école élémentaire une subvention de 25 € par élève (soit 675 € pour 27 élèves) pour participer à l'organisation d'une classe verte des CM1 à VIGY du 20 au 24 avril 2009.

Peltre, le 3 février 2009  
Le Maire,

Bernadette VELER